

Compufirst dans le palmarès

« Les Champions de la croissance France 2017 »

Né de la volonté de distinguer les entreprises les plus dynamiques de France, ce palmarès est le fruit d'une collaboration entre Les Echos et Statista, deux entreprises leaders dans leur domaine d'expertise.

Figurer dans ce palmarès qui vise à répertorier les entreprises Française dont le chiffre d'affaires à le plus progressé sur la période 2012-2015 est une réelle performance et confirme le dynamique opérée par Compufirst sur son marché.



Certificat

Les Champions de la Croissance 2017

Les Echos et Statista

Décernent à

Compufirst

La distinction

« Champion de la Croissance 2017 »

Le palmarès des Champions de la Croissance 2017 est composé d'une liste de 500 entreprises ayant leurs sièges en France et ayant réalisé entre 2012 et 2015 une croissance significative de leurs chiffres d'affaires.

Critères minimaux à respecter pour figurer au palmarès :

Avoir généré au minimum 100 000 euros de chiffre d'affaires en 2012

Avoir généré au minimum 1 500 000 euros de chiffre d'affaires en 2015

Être indépendante (ne pas être une filiale ou une succursale d'une autre entité)

Avoir son siège en France

Avoir une croissance principalement interne sur la période 2012 - 2015

Nicolas Barré
Directeur de la Rédaction chez Les Echos

Dr. Friedrich Schwandt
Président-Directeur Général Statista GmbH

Précisions : Les Echos attribue le label que son contenu est indépendant et exclusivement aux entreprises membres - Les Champions de la Croissance 2017 - La distinction résulte exclusivement de données déclaratives fournies par Statista, sur des plus grands portails de statistiques internationales. Les Echos et Statista déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude de toutes les informations contenues sur ce site et le palmarès des Champions de la Croissance 2017. La distinction est le résultat de la sélection des Champions de la Croissance 2017 - à des fins de communication interne ou externe est soumise à l'approbation préalable d'une commission d'attribution auprès de Statista. Enquête publiée dans le magazine Les Echos Web (n°1492)